

Credo n° 192 – avril-mai 2009

Publié le 15 avril 2009 · 5 min de lecture

Chers amis,

« Si quelqu'un se sépare du Pape, ce ne sera pas moi » : Cette phrase de **Mgr Lefebvre** se trouve à la page 197 de la « Lettre ouverte aux catholiques perplexes », édité en 1985 chez Albin Michel et dont l'auteur est Mgr Lefebvre, lui-même.

Depuis le 20 janvier, nous entendons tellement de choses. Chacun cite notre évêque fondateur de la FSSPX en extrayant ce qui lui plait en le retirant de son contexte. Chaque citation peut de la sorte dire le contraire de la conclusion voulue par l'auteur de la dite citation. Par exemple, Mgr Lefebvre a dit en août 1976 :

« Cette Eglise officielle qui n'est pas l'Eglise catholique » ou encore le 29 août 1987 : « La chaire de Pierre et les postes d'autorité de Rome sont occupés par des anti-Christ ». De ce fait certains se demandent alors « pourquoi la FSSPX et Mgr Fellay veulent encore faire partie de cette Eglise ? »

Eh bien parce que Mgr Lefebvre a écrit la phrase citée en exergue, et qu'il la développe :

« Je n'ai cessé de le répéter : **si quelqu'un se sépare du pape, ce ne sera pas moi** ; La question se résume à ceci : le pouvoir du pape dans l'Eglise est un pouvoir suprême, mais non absolu et sans bornes, car il est subordonné au pouvoir divin, qui s'exprime dans la Tradition, la Sainte Ecriture et les définitions déjà promulguées par le magistère ecclésiastique. En fait ce pouvoir trouve ses limites dans la fin pour laquelle il a été donné au Vicaire du Christ, fin que Pie IX a clairement définie dans la constitution Pastor aeternus du concile Vatican I. Je n'exprime donc pas une théorie personnelle en le disant.

L'obéissance aveugle n'est pas catholique : nul n'est exempt de responsabilité pour avoir obéi aux hommes plutôt qu'à Dieu, en acceptant des ordres d'une autorité supérieure, fût-ce du pape, s'ils se révèlent contraires à la volonté de Dieu telle que la Tradition nous la fait connaître avec certitude. (...) C'est une erreur de penser que toute parole sortie de la bouche du pape est infaillible.

Cela dit, je ne suis pas de ceux qui insinuent ou affirment que Paul VI était hérétique et que, par le fait même de son hérésie, il n'était plus le pape. A la suite de quoi, les cardinaux nommés par lui ne seraient pas cardinaux (...) Voilà la position de ceux que l'on appelle les sédévacantistes. Il faut reconnaître que le pape Paul VI a posé un sérieux problème à la conscience des catholiques. Ce pontife a causé plus de dommages à l'Eglise que la Révolution de 1789. (...)

Or nous avons pu voir qu'il (Paul VI) a agi plus en libéral qu'en s'attachant à l'hérésie. En effet, dès

qu'on lui faisait remarquer le danger qu'il courait, il rendait le texte contradictoire en ajoutant une formule opposée à ce qui était affirmé dans la rédaction ; (...) Ou bien il rédigeait une formule équivoque, ce qui est le propre du libéral, par nature incohérent.

Le libéralisme de Paul VI, reconnu par son ami le cardinal Daniélou, suffit à expliquer les désastres de son pontificat. Le catholique libéral est une personne à double visage, dans la contradiction continue. Il veut demeurer catholique, mais il est possédé par la soif de plaire au monde. (...)

Les sédévacantistes avancent un autre argument : l'éloignement des cardinaux de 80 ans et les conventicules qui ont préparé les deux derniers conclaves ne rendent-ils pas invalide l'élection de ces papes ? Invalide, c'est trop affirmer, mais éventuellement douteuse. Toutefois l'acceptation de fait postérieure à l'élection et unanime de la part des cardinaux et du clergé romain, suffit à valider l'élection. Telle est l'opinion des théologiens.

Le raisonnement de ceux qui affirment l'inexistence du pape met l'Eglise dans une situation inextricable. La question de la visibilité de l'Eglise est trop nécessaire à son existence pour que Dieu puisse l'omettre pendant des décennies. Qui nous dira où est le futur pape ? Comment pourra-t-on le désigner s'il n'y a plus de cardinaux ? Nous voyons là un esprit schismatique. Notre Fraternité se refuse absolument à entrer dans de pareils raisonnements. **Nous voulons rester attachés à Rome, au successeur de Pierre**, tout en refusant le libéralisme de Paul VI, par fidélité à ses prédécesseurs. (Fin de l'extrait)

Jean BOJO

Pour plus de renseignements

Credo

Revue bimestrielle de l'association « Credo » :

« CREDO, revue bimestrielle, composée par des laïcs, n'est pas une revue d'actualité mais veut être, tant dans le domaine spirituel que temporel, un stimulant pour les fidèles, un ciment pour soutenir la foi catholique, maintenir la Messe de toujours et transmettre toute la Révélation et la Tradition de l'Eglise Catholique, dans le sillage de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X. »

Président de l'association : Jean BOJO

11, rue du Bel air
95300 ENNERY

 33 (0)1 30 38 71 07

 credocath@aol.com

Secrétariat administratif

 2, rue Georges De LaTour

BP 90505

54008 NANCY

Coordonnées bancaires

CCP : 34644-75 Z – La source

Abonnement et ventes

Abonnement simple : 15 euros par an pour 6 numéros

Abonnement et cotisation :

- Membre actif : 30 euros.
- Membre donateur : 40 euros.
- Membre bienfaiteur : 80 euros.

CREDO est en vente dans les chapelles ou à défaut au Secrétariat à Nancy (adresse ci-dessus).

Source : laportelatine.org/publication/credo-n-192-le-mot-du-president

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France